
Conditions de location de la salle de Montolivet

80 personnes maximum

TARIFS :

100€ pour les habitants de la commune (chèque à l'ordre du Trésor Public)

200€ pour les hors communes

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Attestation d'assurance pour location de salle
- Chèque de caution 500€ (à l'ordre du trésor public)
- Carte d'identité
- Chèque de réservation de 30€